

COMMUNE DE GACOGNE

Procès verbal de la réunion du Conseil Municipal en date du
Vendredi 1^{er} avril 2016 à 19 H 30 à la Mairie de GâcogneORDRE DU JOUR

- **Compte Administratif 2015** (budget général et budget annexe du service d'eau),
- **Contrat Ségilog,**
- **Subventions 2016,**
- **Travaux**
- **Questions diverses.**

Étaient présents : Martial BEAUDEQUIN, Yvette BOURNAT, Jean-Pierre CAMBIANICA, Annick FERROT, Christophe GAGNEPAIN, Guy GODEFROY, Brigitte HORB, Damien LANGLET, Roland RENAULT, Olivier TARTRAT.

Absente excusée : Camille DEBEZE

Lecture et adoption du compte-rendu de la précédente réunion en date du mercredi 3 Décembre 2014.

- **COMPTE ADMINISTRATIF 2015**

<u>FONCTIONNEMENT</u>	<u>Dépenses/Déficits (€)</u>	<u>Recettes/Excédents (€)</u>
Réalisé en 2015	212 993,87	262 754,56
Excédent de fonctionnement reporté	-	118 366,67

d'où un **excédent de fonctionnement de 168 127,36 €.**

<u>INVESTISSEMENT</u>	<u>Dépenses/Déficits (€)</u>	<u>Recettes/Excédents (€)</u>
Réalisé en 2015	28 326,16	52 407,02
Reste à réaliser en 2016	140 845,00	61 704,00
Déficit d'Investissement reporté	57 367,18	

d'où un **déficit d'investissement de 112 427,35 €.**

Le **Compte Administratif 2015 fait apparaître un résultat d'ensemble positif de 55 700,01 €.**

Ce compte est approuvé à l'unanimité par le Conseil.

- **COMPTE ADMINISTRATIF 2015 – SERVICE DES EAUX**

<u>FONCTIONNEMENT</u>	<u>Dépenses/Déficits (€)</u>	<u>Recettes/Excédents (€)</u>
Réalisé en 2015	2 030,49	1 583,90
Excédent de fonctionnement reporté	-	412,94

d'où un **déficit de fonctionnement de 33,65 €.**

<u>INVESTISSEMENT</u>	<u>Dépenses/Déficits (€)</u>	<u>Recettes/Excédents (€)</u>
Réalisé en 2015	300,00	493,00
Reste à réaliser en 2016	2 535,00	2 535,00
Excédent d'Investissement reporté	-	1 297,73

d'où un **excédent d'investissement de 1 490,73 €.**

Le **Compte Administratif 2015 du Service des Eaux fait apparaître un résultat d'ensemble positif de 1 457,08 €.**

Ce compte est approuvé à l'unanimité par les membres du Conseil.

- **CONTRAT SEGILOG**

Le maire informe le Conseil Municipal que le contrat de maintenance du logiciel mairie (budget, état civil, élection, payes, cimetière, délibérations, ...) est arrivé à échéance. Ce logiciel donnant satisfaction il est décidé de renouveler le contrat pour 3 ans au prix de 1 420 € HT/an (+ 60 € par rapport au tarif actuel).

- **SUBVENTIONS 2016**

Reconduction des subventions des années précédentes :

C.C.A.S. DE GACOGNE	2 200 €
ASSOCIATION TOURISME EN MORVAN	20 €
LES AMIS DE L'HOPITAL DE LORMES	100 €
COMITE DES FETES DE GACOGNE	500 €
OFFICE DEPARTEMENTAL DES ANCIENS COMBATTANTS	20 €
OFFICE DU TOURISME DE LORMES	80 €
CROIX ROUGE	50 €
COOPERATIVE SCOLAIRE ECOLE DE GACOGNE	160 €

Le maire présente de nouvelles demandes à savoir :

- ✓ Le Comice Agricole de Corbigny : il est décidé d'octroyer la même aide qu'en 2010, soit 200 €.
- ✓ L'association Métalovoie pour un spectacle qui aurait lieu à Gâcogne le 24 septembre 2016 dans le cadre du festival des arts de la rue. Le Conseil décide d'octroyer 300 € pour un spectacle « Landscape » (pratique acrobatique de voltige sur structure métallique avec 2 fils de funambule autour d'un axe qui tourne) à la condition qu'il ait lieu à proximité de l'Auberge.
- ✓ L'association Connivences (récemment créée à Gâcogne) ayant pour but de favoriser les échanges intergénérationnels. Ces premières activités sont des jeux de société (Vauclaux et Gâcogne) et le projet d'édition d'un ouvrage sur Gâcogne « Hier et aujourd'hui ». Le Conseil lui accorde la somme de 100 €.

- **TRAVAUX DE VOIRIE**

Le maire informe le Conseil que les travaux de voirie prévus en 2015 vont débiter à compter du 11 avril 2016. Il y a lieu de prévoir les travaux du budget 2016.

Après consultation d'un estimatif, il est proposé de procéder à une consultation d'entreprises pour la réfection de voirie des hameaux du MONT, TACHELY, LES GRANGES en tranche ferme avec une tranche conditionnelle pour la route de Lavault jusqu'à l'entrée de Tachely et le C.R. n°4.

- **CONTRAT DE LOCATION GERANCE DE L'AUBERGE**

Il est décidé de conclure un contrat de location-gérance avec Mme Julie BERNARD, M. Bruno PONCELET ou une société qu'ils constitueraient pour exploiter le fonds de commerce de l'Auberge, dont les clauses principales sont les suivantes :

- ✓ Durée : 32 mois (01/05/2016 au 31/12/2018) avec paiement du premier loyer à compter du 15/06/2016, éventuellement renouvelable par périodes successives d'un an.
- ✓ Loyer : 450 € par mois payable d'avance
- ✓ Dépôt de garantie : 1 000 €
- ✓ Enseigne à conserver : Auberge de Gâcogne
- ✓ Exploitation complète d'un fonds de commerce de multiple rural avec bar, restaurant, chambre d'hôte, station-service, jeux, gaz, épicerie, dépôt de pain, journaux, point-poste, retrait d'espèces,
- ✓ WC extérieurs laissés accessibles lors des manifestations publiques sur la place.
- ✓ Partage avec le comité des fêtes du four à pain et de la partie gauche de la grange.
- ✓ Entretien courant et périodique du matériel à charge du locataire.
- ✓ Option d'achat en fin de contrat possible après accord de la commune, définition du contenu et du prix et signature d'un bail commercial avec la commune.

- **TRAVAUX A L'AUBERGE**

Des travaux de rénovation sont nécessaires :

- ✓ Peintures,
- ✓ Retrait du bar de la grande salle,
- ✓ Reprise de quelques enduits et 3 m² de faïence en cuisine,
- ✓ Quelques prises électriques à revoir,
- ✓ Luminaires et robinetterie de 1993 à moderniser,
- ✓ Révision des matériels de cuisine et froid,
- ✓ Mise en route de la station.

Des artisans seront consultés et interviendront rapidement.

- **QUESTIONS DIVERSES**

Pont de Vauprangs : Le maire informe le Conseil que la subvention de l'Etat (DETR) a été accordée à hauteur de 40%.

Une réunion a eu lieu avec 6 conseillers municipaux de Gâcogne et autant de Mhère le 4 mars dernier pour examiner les devis reçus.

	F. TACHE (CERVON-58)	SAS THIVENT (CHAPELLE SOUS DUN-71)
Instal.,atardeau, pompage	6 100,00 €	3 833,05 €
Reprise pieds de voute, voute et parapets	13 084,00 €	7 852,59 €
Etanchéité, drainage		5 720,55 €
Remblais, enrobés		4 512,60 €
TOTAL H.T.	19 184,00 €	21 918,79 €

Le Conseil municipal décide de suivre l'avis de la commission du 04/03/2016 (Mhère/Gâcogne) et de choisir l'entreprise THIVENT, mieux-disante et qui a également l'habitude de réaliser de tels travaux, notamment sur les routes départementales de la Nièvre.

Gâcogne signera le marché, paiera les factures, percevra les subventions et refacturera la moitié du reste à charge à la commune de Mhère.

Contrat avec le SIEEEN pour l'accès au cadastre numérisé : Reconduction de la convention avec un tarif de 2015/2016 annuel de 89,07 € HT et 154,80 € HT pour 2016/2017.

INFORMATIONS :

Elagage des chemins ruraux : le maire informe le Conseil que 52 courriers ont été envoyés il y a quelques semaines pour demander aux riverains d'élaguer les chemins. Des travaux ont déjà été effectués par bon nombre de riverains. La procédure suivra son cours, à savoir l'envoi de mises en demeure aux riverains récalcitrants.

Indemnité du Maire : En application de l'article 3 de la loi n° 2015-366 du 31 mars 2015, à compter du 1^{er} janvier 2016, dans les communes de moins de 1 000 habitants, les indemnités de fonction du maire sont fixées à titre automatique aux taux plafond, sans délibération du conseil municipal.

Le maire informe le Conseil que son indemnité est passée d'un montant net mensuel de 339,70 € à 576,97 €.

Fait à Gâcogne, le 05 avril 2016

Christophe GAGNEPAIN
Maire de Gâcogne